

■ **Fondation pour l'aide, les soins et l'action sociale à domicile des Montagnes Neuchâtelaises**, à La Chaux-de-Fonds, CH-645-0201108-8 (FOSC du 05.11.2004, p. 7). Acte de fondation modifié le 27.09.2006. sur des points non soumis à publication. Berberat Didier, Delémont Danièle et Leimgruber Claude ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Veya Jean-Pierre, de Rebévelier, à La Chaux-de-Fonds, est membre et président du conseil de fondation, avec signature collective à deux sauf avec Scheurer Yves. Saison Emile, de et à La Chaux-de-Fonds, est membre et vice-président du conseil de fondation, avec signature collective à deux avec le président du conseil de fondation ou le président du comité de direction. Scheurer Yves, de Barga (BE), à La Chaux-de-Fonds, est membre et président du comité de direction, avec signature collective à deux sauf avec Veya Jean-Pierre.
Journal no 213 du 25.01.2007
(03752642 / CH-645.0.201.108-8)